



POLITIQUE D'ENTREPRISE

SYSTÈME INTÉGRÉ QUALITÉ ENVIRONNEMENT

La société s'est dotée d'un système de gestion Qualité-Environnement certifié selon les normes UNI EN ISO 9001/2000 et UNI EN ISO 14001/1996. La politique de gestion pour la Qualité et l'Environnement se base sur les objectifs généraux suivants:

- la meilleure satisfaction possible des clients et l'amélioration continue des niveaux de qualité du produit, en termes de continuité, de fiabilité, de sécurité, de protection de l'environnement
- l'analyse des aspects environnementaux et la réduction des impacts sur l'environnement grâce au respect le plus strict de la législation en vigueur
- l'adoption d'une approche pour les processus orientée vers les résultats qui permette de gagner en efficacité, en efficience, de faire des économies et d'améliorer les normes du produit
- la promotion d'une attitude responsable et de l'implication du personnel à tous les niveaux afin d'optimiser les résultats et les processus d'entreprise, de consolider pour la structure organisationnelle et de développer les capacités du personnel et des dirigeants.
- une communication interne et externe claire et compréhensive qui favorise les rapports avec les clients, les autres parties intéressées et qui accroît la motivation interne en ce qui concerne la qualité et l'environnement
- la comparaison constante et systématique avec les entreprises leaders concurrentes qui constituera un paramètre de référence pour la mesure de la valeur ajoutée par l'entreprise
- la lutte contre le gaspillage (eau, méthane, énergie électrique)
- l'élimination ou la réduction des polluants éventuels
- le contrôle constant des rejets hydriques
- le choix de containers et de matériaux dont l'utilisation présente les risques les moins élevés possibles pour les utilisateurs et l'environnement combiné à un stockage adéquat
- un contrôle accru des indicateurs environnementaux les plus significatifs dérivant de l'activité productive et une évolution technologique visant à optimiser les dépenses énergétiques
- le contrôle d'indicateurs propres à l'entreprise concernant l'efficacité des processus considérés
- l'implication et la participation de l'ensemble du personnel, moyennant une formation particulière des fonctions impliquées dans les activités qui peuvent avoir un impact sur l'environnement
- la sensibilisation aux thématiques de la Qualité et de l'Environnement dans tous les sujets (fournisseurs, clients, etc.) qui tournent autour des activités de la société

La collaboration entre les différents services de l'entreprise, ainsi que des employés à tous les niveaux qui sont directement concernés par les procédures adoptées, est la condition qui permet d'atteindre ces objectifs ainsi que d'améliorer en continu la qualité des produits et des services.

Cela est décrit ci-dessous dans un « plan d'objectifs » qui prend en considération, année après année, non seulement la priorité demandée, mais aussi les objectifs à atteindre qui dépendront de l'évolution des technologiques et des normes. Le programme de gestion des objectifs indiquera également le développement, les responsabilités et les délais impartis. Il sera éventuellement révisé et modifié par la direction.

La responsabilité de l'ensemble du système de gestion Qualité-Environnement incombe à l'assistant de direction (AD) qui, à ce titre, sera mandaté par la direction.

L'organisation et la supervision du système est confiée, pour une question d'organisation, au

responsable du système de gestion Qualité-Environnement (RES). Le RES est en charge d'assurer le respect des conditions prévues par la documentation prescriptive du système ; il s'adressera à l'assistant de direction pour des problèmes non résolus dans les structures organisationnelles prévues. Il devra s'assurer, en outre, que la documentation relative au système s'harmonise et ne soit pas en contradiction avec les conditions requises en terme d'hygiène et de sécurité sur le travail. Bien entendu, son activité doit s'intégrer à celle des responsables des secteurs tels que cités précédemment pour une conduite univoque de l'organisation de l'entreprise.

Ce document est révisé tous les semestres par la direction qui en vérifie l'exactitude et lui apporte des modifications si nécessaire.

Borgo Trevi, le 1er août 2005

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Dott. Maurizio Graziosi